



Délibération 2018-53
Conseil d'administration du 28 septembre 2018

Objet : dates de virements des pensions 2019

M. Domeizel, président de séance,
rend compte de l'exposé suivant

Exposé

Vu l'article 60 du décret n°2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales, qui précise que le conseil d'administration fixe les conditions dans lesquelles sont émis les titres de pension et sont payés les arrérages,

Vu l'avis favorable émis par la commission des comptes élargie au bureau, dans sa séance du 26 septembre 2018,

Le conseil d'administration délibère et, à l'unanimité, valide le calendrier 2019 des virements (SEPA et internationaux) des pensions :

MOIS	DATES DE VIREMENTS
JANVIER	29-janv
FEVRIER	26-févr
MARS	27-mars
AVRIL	26-avr
MAI	28-mai
JUIN	26-juin
JUILLET	29-juil
AOUT	28-août
SEPTEMBRE	26-sept
OCTOBRE	29-oct
NOVEMBRE	27-nov
DECEMBRE	24-déc

Angers, le 28 septembre 2018

Le secrétaire administratif du Conseil,

Michel Sargeac